



FNEC-FP FO

Fédération Nationale de l'enseignement, de la culture et de la formation professionnelle
Force Ouvrière

FO-ESR 69 et 42 (SNPREES-FO 69 et 42 et Supautonome-FO)

Maison des syndicats, 214, av. Félix Faure 69100 VILLEURBANNE
Bourse du Travail - Cours Victor Hugo - 42028 SAINT-ETIENNE CEDEX 1
e-mail : fo@univ-st-etienne.fr – Site : <http://fnecfpfo42.fr/snpreesfo42/>

26/09/18

IDEX et « Université cible » de la région lyonnaise **démocratie contournée, collégialité bafouée,** **personnels attaqués**

On le sait, on l'a déjà dit et écrit souvent, la mise en œuvre de l'« Université cible » de la région lyonnaise dans le cadre de l'IDEX c'est, comme dans tous les regroupements et fusions, le démantèlement progressif des structures existantes, par regroupements, mutualisations et disparitions (voir le communiqué intersyndical du 17 juin 2016, les communiqués FO des 09/06/2016, 27/10/2017, 01/02/2018, 28/02/2018). **L'opposition de la très grande majorité des personnels à ce plan destructeur s'est souvent manifestée**, par exemple dans les votes très majoritairement contre des CT de Lyon III et de l'UJM (Saint-Étienne) en novembre 2016, lors du CT de l'UJM le 04/12/2017 ou dans l'AG de l'UCBL/Lyon I du 06/02/2018, qui demandaient l'abandon du projet d'« Université cible », dans la mise à l'écart de Lyon II aussi, qui traduisait un trop fort relais par sa présidence des réticences des personnels.

Les quelques responsables du projet entendent cependant continuer d'avancer à marche forcée, au mépris de toute démocratie universitaire : personne n'a jamais entériné les « principes incontournables de l'Université cible », rédigée en petit comité présidentiel à l'automne 2016, non plus que le communiqué de presse de l'UDL du 13/12/2017, où cinq présidents nullement mandatés faisaient part de leur volonté de mettre en place, avant 2020, une « Université cible », non plus encore que la définition des actuels groupes de travail autour des « pôles » de recherche qui s'en est suivie. **Tout est fait de manière descendante et dans la plus grande opacité.**

De même la collégialité n'est pas respectée, puisque **la définition des « pôles » ne convient à personne** : en ce moment, des collègues siègent dans des « GT » dont le contour est flou, le fonctionnement chaotique, les intitulés fluctuants (ainsi celui de « disciplines fondamentales », appelé peut-être à disparaître), les disciplines et leur regroupement en départements d'enseignement comme les UFR amenées à s'effacer, les alliances peu cohérentes, générant cohabitations forcées, dans un climat d'interrogations et inquiétudes multiples : **en réalité, tout le monde se sent un peu contraint d'y aller mais personne ne veut y aller.**

Il ne s'agit pas d'un projet démocratique, pas d'un projet collégial, pas d'un projet universitaire : de ce projet en réalité les personnels, de toutes catégories, ne veulent pas !

Les collègues qui participent à ces GT sont des enseignants et enseignants-chercheurs et ne savent parfois même pas, tant le flou est savamment entretenu, comment rendre compte de ce qui s'est dit ou aurait été décidé. Quant aux BIATSS, ils n'auraient qu'à suivre...

Ce processus confirme la nature même des COMUE, destinées entre autres à éteindre toute survivance de la démocratie et de la collégialité universitaire, et constitue **une nouvelle illustration de l'objectif principal des IDEX, la structuration d'énormes ensembles universitaires sous une « gouvernance » autoritariste, dotée d'un pouvoir hiérarchique très fort**, s'exerçant sur tous, y compris sur les enseignants-chercheurs. L'opacité, le refus de toute démocratie, la

désorganisation génératrice de désarroi comme de concurrence, sont au principe même des IDEX et des nouvelles structures universitaires dont ils sont porteurs.

C'est aussi un processus très coûteux, comme l'a révélé un reportage de Médiacités/Lyon (12/09/2018), puisque a été ouvert un **marché de 900 000 euros pour des cabinets de consultants** ! Chacun, dans les difficultés budgétaires qu'il affronte chaque jour dans son service, département ou laboratoire, voit très bien l'usage bénéfique qui aurait pu être fait de cette somme, destinée à accompagner la dislocation de l'enseignement et de la recherche dans la région lyonnaise.

En outre, pour accompagner la phase de transition vers un établissement unique, le projet d'ordonnance annoncé par le gouvernement tombe à point nommé : il permettra en effet d'« expérimenter » en matière d'institutions et d'instances internes. **Les possibilités ouvertes par le projet d'ordonnance sont aussi vastes que dangereuses, ouvrant la voie à des transferts de personnels et à la mise en cause de leurs statuts, à des présidences à vie, à la dislocation du CNRS et des autres organismes de recherche, à la prévalence de l'avis des personnalités extérieures.** Il permettrait aussi le maintien, du moins pendant un temps, de la personnalité morale de tout ou partie des établissements parties prenantes, qui ne « transfèreraient » que progressivement leurs prérogatives à l'établissement « cible ». Mais ceci ne changerait rien à l'objectif final d'un seul établissement d'enseignement et de recherche.

Ce qu'il faut, ce n'est pas tant de l'information sur ce processus destructeur et coûteux que parvenir à l'enrayer. Car l'université, l'enseignement supérieur et la recherche, en République, ce n'est pas cela ! L'université c'est la liberté, l'université c'est la recherche désintéressée, l'université c'est la qualité pour tous, c'est la délivrance des diplômes nationaux qui donnent droit à une qualification pour tous ceux à même de les réussir.

À FO, nous pensons que rien n'est perdu d'avance. Les réticences et résistances sont nombreuses, le jury IDEX peut changer d'avis, rien n'est donc perdu.

C'est pourquoi nous appelons tous les personnels à se réunir, à prendre position, avec FO-ESR et avec les organisations syndicales qui le souhaitent, dans et hors des instances, pour demander :

- **l'arrêt de l'IDEX,**
- **l'abandon du projet d'« Université cible »,**
- **le maintien des toutes les universités et établissements existants, avec leurs UFR, départements disciplinaires et diplômes afférents, de tous leurs services et leurs personnels,**
- **le maintien des statuts et rémunérations (primes comprises) des fonctionnaires, la titularisation des contractuels, l'attribution des postes nécessaires,**
- **le retrait du projet d'ordonnance sur l'expérimentation.**

Ce que défendent ainsi les personnels, ce sont leurs statuts, leurs conditions de travail, leurs rémunérations, garants de la qualité de l'enseignement supérieur comme de la recherche.

C'est en défense des rémunérations (dont le salaire différé que constitue les retraites), des statuts, des garanties collectives, des diplômes nationaux, que FO, la CGT, Sud, l'UNEF et l'UNL appellent à la

MOBILISATION INTERPROFESSIONNELLE, LE MARDI 9 OCTOBRE.

Rejoignez-nous !